

LA LETTRE DE CARLES

n° 55

Octobre, Novembre, Décembre 2009

ASSOCIATION "MAS DE CARLES"
Route de Pujaut
30400 VILLENEUVE LES AVIGNON
Siège social :
27, rue des Infirmières - 84000 AVIGNON

Téléphone : 04.90.25.32.53
Télécopie : 04.90.15.01.37
CCP : Montpellier 3 542 25 Y

Courriel : info@masdecarles.org
Site internet : www.masdecarles.org

EDITORIAL

L'année se clôt comme chaque année : avec son cortège de festivités, son flot de bons sentiments et sa frénésie consumériste. Petits repas familiaux où l'on tente d'éviter une énième fâcherie entre proches ou repas plus solidaires avec des plus pauvres ou des exclus. Et toujours cette même question qui traverse nos réalités : qu'est-ce que ça change ? C'était la question que posait régulièrement Joseph Persat, en conclusion de nos réunions les plus

empreintes de bonne volonté. Ne pas réussir à modifier, si peu que ce soit, la réalité des plus pauvres lui était difficile à vivre, quand son attitude ne nous laissait pas deviner qu'il pouvait aussi s'agir d'une imposture de notre part ! Comme à Rome, à l'occasion (ratée ?) du sommet de la FAO en novembre ? Comme à Copenhague, à l'occasion (ratée ?) du sommet sur le climat ? Comme à Paris, à l'occasion de la belle déclaration de M. Apparou, secrétaire d'Etat au Logement, sur le logement des plus démunis et son idée de créer un service gouvernemental de logement des plus pauvres ? Comme au large de l'île de Malte, où la mer de nos indifférences se fait tourbillon de tombes liquides ? Ici, faute d'engagement financiers et politiques. Là, faute d'engagement personnel et à hauteur d'homme, justifiant (en quelque sorte) le refus des premiers, leur primat donné aux petits calculs politiques et le choix des avantages monétaires sur tout autre.

« Il est temps qu'on réagisse, parce qu'on va se faire bouffer. Il y en a déjà dix millions, dix millions que l'on paie à ne rien foutre. » Cette gracieuseté émane d'un M. Valentin, maire (UMP) de Goussainville¹. Encore un peu d'humour discret, sans doute. A moins qu'il ne s'agisse de quelque chose de plus profond. On se souvient qu'au « Moyen Age, et même après, il y eut d'innombrables procès fait à des animaux accusés d'avoir transgressé les lois naturelles – autrement dit celles de Dieu. En 1474, à Bâle, un coq fut condamné à être brûlé vif pour... avoir pondu un œuf ! » Et si l'enrichissement et le refus de l'autre (différent ou moins aisé que moi) étaient en train de devenir la seule et ultime loi naturelle de notre société ?

L'occasion d'entendre à nouveau la voix forte d'un philosophe de notre temps² : « La fraternité consiste à faire famille avec ceux qui ne sont de la famille, à traiter en semblables ceux qui ne nous ressemblent pas... C'est vraiment un exercice difficile... Je crois que la

fraternité est une notion subversive, âpre, ce n'est pas la « semaine de bonté ». Fraternité rime avec adversité... La fraternité, c'est faire face ensemble au malheur et, généralement, à l'oppression. » L'oppression idéologique n'étant pas moindre qu'une autre !

Les fêtes que nous venons de célébrer et le fait que 2010 soit « Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale » ne pourraient-ils pas être, pour nous, l'occasion de nous « réajuster » à l'autre, le pauvre, le malchanceux, l'exclu de nos partages et de nos volontés d'enrichissement ? La mémoire actualisée de l'enfant de la crèche nous sera sûrement de bon conseil !

Olivier Pety

Président de l'association Mas de Carles

AUJOURD'HUI

Les chiffres de l'accueil...

L'année 2009 aura permis à l'association d'accueillir **96 personnes différentes** (79 hommes et 17 femmes) avec qui ont été développées 121 actions différentes.

Hébergement : 48 personnes ont été accueillies dans le cadre du « lieu à vivre » ou de l'accueil pour demandeur d'asile (deux lits) : cela a représenté 11.903 journées d'hébergement.

31 hommes ont bénéficié d'un accueil d'urgence (36 passages et 436 nuits).

Insertion : 14 personnes ont participé à l'Action Collective d'Insertion proposée au mas (représentant 1.989 h de présence) et 21 personnes ont accédé au Chantier d'Insertion (13.398 h de travail).

46 personnes relevaient du Revenu de Solidarité Active, 6 de l'ASS, 6 touchaient une retraite et 17 de l'Allocation Adulte Handicapée

... et de vos dons

(voir la page intercalaire).

¹ Cité par le journal La Provence du 3.12.09.

² Régis Debray, *Le moment fraternité*, Gallimard, (2009).

DITS

«Près d'un an après sa création, le Pôle Emploi, né de la fusion de l'ANPE et des ASSEDIC, n'a toujours pas embauché ce qui lui est nécessaire comme cadre!»

Alternative Economique (285),
novembre 2009.

«C'est plus ou moins joli. Des petits galets sur un muret, un cactus vert et bien dru dans un hall d'immeuble, un plot à l'entrée d'une banque. Ils se développent et se fondent dans le paysage urbain. Le passant les remarque à peine. C'est justement leur but. Faire en sorte qu'ils soient totalement invisibles, le moins dérangent possible, pour que personne ne s'interroge sur leur fonction: empêcher les sans-domicile fixe de s'asseoir, s'allonger, stationner...: «Tous ces endroits... donnent l'image d'une ville carcérale et sur la défensive», explique Arnaud Lefort, l'un des photographes du collectif 'Survival Group' » (qui photographie et expose ces «réalisations»).

Journal Libération, 26.27
décembre 2009.

«On a cassé le moteur «salaire» de la croissance! Les actionnaires ont pris le pouvoir... ils ont exigé une rentabilité beaucoup plus élevée des entreprises. On a externalisé tout un tas de fonctions à base de main-d'œuvre: les constructeurs automobiles, par exemple, ne sont plus que des assembleurs; ils fabriquent 20% de valeur ajoutée de ce qu'ils nous vendent, contre 70 à 75% il y a vingt-cinq ans. D'où la montée vertigineuse du travail précaire et du chômage. C'est beaucoup de pouvoir d'achat en moins! Et la source du ralentissement de la croissance, en même temps qu'un malaise social terrifiant. Les proportions entre chômeurs et précaires varient: dans le monde anglo-saxon plus de précaires, moins de chômeurs; dans le monde continental européen, l'inverse. Peu importe: au total, c'est partout 25% de la population active.»

Michel Rocard

Nouvel Observateur (2228)
24 décembre 2009 – 6 janvier 2010.

LA VIE DU MAS

Le 2 septembre, nous nous réunissions autour de Christian Ducros pour un pot d'au revoir. L'heure de la **retraite** était venue pour lui. Il fut le second salarié de l'association, après avoir participé à l'aménagement de la maison aux temps héroïques des premiers commencements avec Joseph et quelques autres: il n'arrivait donc pas en terre étrangère. Embauché au mas en mars 1991 pour ses talents de bricoleur, il est devenu petit à petit l'homme de la cuisine et de son approvisionnement: l'intendant. «L'occasion de se rappeler qu'en dix-neuf ans il nous a permis de passer d'une pagaille fluctuante à la tentative d'organisation plus rationnelle de l'approvisionnement, de la propreté et de l'hygiène, de l'équilibre des repas, de nos longues courses un peu irrationnelles à la participation à la Banque Alimentaire et ses exigences.

En 19 ans, la maison a beaucoup évolué. Nous faisant passer d'un folklore à une organisation plus rigoureuse, au milieu des changements du monde, de la communauté et de son mode d'existence. Tout cela entremêlé d'hésitations, de coups de gueule, avec la maladie, les soins et la grande fatigue, les visages des hommes de Carles et de celles et ceux qui les accompagnent... voilà de quoi nous donner matière à te dire notre merci.»

Et quoiqu'il arrive, nul besoin de nous redire le plaisir que nous aurons à nous revoir, Christian!

α

En ce début septembre, décidément quelque chose change au mas. Lundi, la porte de la salle d'activités reste close. **Cécile** ne vient plus peindre avec les résidents qui le veulent. Peu, en vérité! Et durant vingt ans, Cécile va résister, envers et contre tout, chaque semaine. Savoir-faire et parfois quelque impatience, lignes et couleurs ont lentement tracé le sillon d'un

approvisionnement, le lit d'une parole jusque là privée de mots. Retour au poète: «*Détrompez-vous: ce n'est pas moi qui ai tracé ces lignes mais, tel jour, une aigrette ou une pluie, tel autre, un tremble, pour peu qu'une ombre aimée les éclairât.*»³ Bernadette, Gégé et quelques autres, devront se débrouiller seuls pour mettre le monde en couleur!

α

Mi-octobre, nous accompagnions le dernier voyage d'un ancien de Carles. **Marco** avait passé quelques mois au mas (à la chèvrerie), avant de réintégrer une vie plus rangée. Il avait fini par être embauché par l'office de HLM du Gard et devenir l'homme d'entretien d'une des résidences de Villeneuve. Le cancer l'a rattrapé au moment où il commençait à se poser!

α

Les **oliviers** poussent. Et nous rendent en fruits ce que nous leur apportons en soins. Cette année c'est plus d'une tonne et demie qui a été récoltée. Moins que l'an dernier, mais conforme à ce que nous attendions.

α

La création d'une **Union inter régionale des lieux à vivre** se poursuit. Le groupe des lieux à vivre, animé par Voisins et Citoyens en Méditerranée, a préparé les statuts de la future association. L'Union réunira une dizaine de lieux à vivre des régions PACA et Languedoc-Roussillon, membres fondateurs (Mas de Carles, Bergerie de Berdine, Vogue la galère, Cavaldonne, Médiation 83, le GAF, la Ferme Pa-ta-ger) aux côtés de quelques personnes ressources participant depuis le début à la réflexion (Serge Davin, Michel Bérard, Sylvain Scant et Gérard Durand. L'objet de cette Union: accéder à «*l'agrément* (pour une durée de cinq ans, renouvelable) *des organismes d'accueil communautaire et d'activités*

³ Philippe Jaccottet, *Fragments soulevés par le vent*, dans *Cahier de verdure*, NRF (1990), p. 61.

solidaire... délivré à un groupement auquel adhère des organismes situés dans plusieurs départements », comme le définit le décret 2009-863 du 14 juillet 2009, précisant les conditions d'accès et d'exercice de l'article 17 de la loi sur le RSA, reconnaissant un statut (fut-il encore d'exception) aux activités proposées par nos lieux et qui sont une des caractéristiques des « lieux à vivre ». Etant sauvés « *les garanties apportées aux personnes accueillies relatives aux conditions d'hébergement, d'exercice de l'activité, de soutien personnel, d'accompagnement social et de soutien financier, prévues à l'article L. 265-1.* » La signature et le dépôt des statuts de l'Union sont prévus le 22 janvier 2010 à Marseille, dans les locaux de VCM. Une journée festive autour de cet événement est programmée au mois de mai suivant, au mas de Carles.

✘

Trois salariés du chantier d'insertion sont arrivés, le 31 décembre, au terme de leur contrat. Le temps est venu pour eux de continuer leur chemin à travers d'autres étapes. Pour deux d'entre eux ce sera dès le début janvier, une formation qualifiante de canalisateur avec BE2A. Le troisième a choisi la création d'une activité de commerce sous le couvert du statut d'auto-entrepreneur. Nous leur souhaitons bien sûr de nouvelles étapes fructueuses pour 2010.

Les places libérées par ces départs ont permis d'embaucher 3 autres personnes en Contrat Unique d'Insertion [c'est la nouvelle terminologie à compter du 1^{er} janvier] Ces trois nouveaux salariés du chantier connaissent déjà la maison car depuis plusieurs mois, ils participent à **l'Action Collective d'Insertion**. Cette action qui existe au Mas depuis 2003, justifie bien par là son rôle d'étape de mise en mouvement pour des personnes très éloignées des rythmes de vie liés à l'emploi.

C'est d'ailleurs pour réaffirmer le rôle irremplaçable des actions collectives dans une conjoncture qui parle essentiellement de l'individualisation des parcours d'insertion, que nous avons organisé le 14 décembre une réunion avec les différents référents et les responsables de l'antenne du Conseil Général de Villeneuve les Avignon. Ce temps d'échange à permis de se rappeler l'atout majeur des actions collectives : permettre que la rencontre valorisante avec un groupe, actionne des leviers que les personnes ne peuvent activer seules. C'est ce que disait A. au début de sa participation à l'ACI : « *Je suis en dehors du monde du travail et venir ici c'est déjà réapprendre à se lever tôt, c'est réapprendre à se mettre en mouvement, c'est tout un ensemble de choses qui amènent à se remettre dans une vie sociale.* »

Au delà d'organiser et d'animer ces actions, nous constatons que notre travail consiste aussi à en assurer la publicité, c'est à dire à transmettre dans l'espace public ces expériences personnelles. Elles convergent pour dire que **l'inscription dans une dynamique collective** est un moyen d'ouverture et un soutien indispensable dans les tentatives mises en œuvre pour trouver un avenir meilleur que le présent.

✘

Cette année, Laurent, Didier, William, Jacques, Mourad sont les nouveaux visages de la maison.

Gilles, Jean, Alain, Marc, Arafan et David sont repartis après un temps passé au mas.

D'autres, partis, sont revenus parce que les choses ne se passaient pas comme ils l'avaient espéré : Alain, Pascal, Gérard, Emmanuel, Raphaël, Eric, Bruno, Didier sont de ceux-là.

Raymond s'est lancé dans la préparation d'une Validation des Acquis de l'Expérience [VAE]. Dossier « culture maraîchère » validé, il est en attente de passer devant le jury qui confirmera son « savoir ». Avec

François pour accompagnateur, il travaille son français et les maths.

« *Le tronc ridé, taché, qu'étouffe, à force, le lierre du Temps, si l'effleure une rose, reverdit* », ajoute encore Philippe Jaccottet ⁴.

Alain est mort accompagné de la prière des siens et de la nôtre, au milieu d'eux.



POUR MEDITER

« Si la seule politique de santé se réduisait au service des urgences à l'hôpital, cela serait catastrophique pour la santé publique. Traiter l'urgence est nécessaire, mais masque les questions plus difficiles et plus engageantes du partage et du droit pour tous.

Payer des chambres d'hôtel aux mal-logés est typique d'une politique d'urgence qui coûte très cher... Une bonne solution au mal-logement serait que chaque citoyen accepte et même demande la construction de logements bon marché dans son quartier. Traiter l'urgence devient une manière de ne pas vivre ensemble... Quand au moment de la crise, le gouvernement consolide les banques alimentaires⁵ au lieu d'augmenter les minimas sociaux, c'est le signe qu'il se sert du caritatif comme d'un véritable dispositif nécessaire à la vie des gens. Nous sommes pris dans l'humanitaire d'urgence... mais si cela remplace une politique à moyen ou à long terme, alors elle fait beaucoup de tort... (Aujourd'hui) pour avoir droit aux distributions alimentaires, il faut un avis de son assistante sociale. Le travail social est donc obligé de cautionner ce recours à l'urgence, qui fait maintenant partie intégrante de ses moyens...

L'Etat a pour mission de redistribuer ce qu'il collecte par l'impôt à travers des politiques et des dispositifs sociaux. Si une politique sociale dépend du système caritatif, alors ce n'est plus de la solidarité nationale. La « relation de bienfaiteur à obligé »... crée une dépendance du bon vouloir de l'autre

⁴ Philippe Jaccottet, *ibid.*, p. 59.

⁵ Le soutien direct de l'Etat à l'aide alimentaire est passé de 15 à 35 millions d'euros entre 2004 et 2009.

qu'on a du mal à imaginer, et finit par durcir l'un comme l'autre. Le bienfaiteur grandit peu à peu en méfiance, l'obligé grandit en haine d'être abaissé ou devient docile...

Lutter contre la pauvreté, ce n'est pas instituer les distributions. C'est entendre ceux qui ont du mal à vivre nous dire qu'ils préféreraient subvenir par eux-mêmes à leurs propres besoins...

Bruno Tardieu,

délégué nat. ATD Quart Monde France,
In *Feuille de route Quart Monde (390)*,
décembre 2009, p. 5.

LA RECETTE

Soupe de printemps aux fèves

Temps : préparation ½ heure, cuisson ¾ d'heure.

Place dans le repas : plat complet avec du pain.

Ingrédients : 500 gr de fèves fraîches ; 2 pommes de terre ; 250 gr de petits pois écosés ; 1 oignon vert ; 1 gousse d'ail ; 1 tomate ; 4 feuilles de menthe fraîche ; 4 feuilles de basilic ; 1 cuiller à soupe d'huile d'olive ; 1 petite tranche de lard

Exécution : faire bouillir de l'eau salée ; y plonger l'oignon coupé en morceaux, les petits pois, les fèves écosées, l'huile ; à mi-cuisson, ajouter les pommes de terre coupées en morceaux, la tomate pelée, l'ail haché, le basilic et la menthe ; terminer la cuisson puis servir sur des tranches de pain.

UN LIVRE

A l'aube de l'année nouvelle, le **n°6 des cahiers du Mas de Carles**, nous invite à « humaniser, là où nous sommes, dans le temps de notre vie personnelle où nous sommes, selon ce que nous sentons pouvoir faire » comme Olivier Legendre nous le rappelle vigoureusement.

Cet ouvrage rend compte de la **4^{ème} Rencontre Joseph PERSAT⁶** et propose, en annexe des extraits de divers textes

⁶ *Exclusion sociale, spiritualité : question d'humanité ?* Rencontre du 18 octobre 2008 au lycée Saint Joseph, à Avignon.

à méditer. Ce cahier ravive et nourrit en nous l'espérance d'un monde plus humain et plus fraternel, nous indiquant les chemins à prendre pour contribuer à cette nécessaire transformation.

Aux éditions **Cardère**. **10 €**. Disponible au Mas de Carles et au CCFD.



AGENDA

22 janvier 2010 : à Marseille, signature de l'acte de fondation de l'Union inter régionale des lieux à vivre.

25 janvier 2010 : assemblée générale de l'association saint Joseph (avec le mas de Carles a signé un bail emphytéotique de 99 ans à compter de mars 1981).

6 février 2010 : assemblée diocésaine du CCFD.

27 février 2010 : comité d'Orientation de VCM.

15-20 mars 2010 : accueil du partenaire CCFD.

21 mai 2010, au mas de Carles, journée festive des « lieux à vivre ».

N'oubliez pas...

Un stand présentant les produits du mas de Carles est sur le **marché de Villeneuve-lez-Avignon, le jeudi matin**. Vos achats aident le mas à vivre.

Chaque samedi, des bénévoles vous accueillent à « **l'espace des Embrumes** » : renseignements, vente, découverte des dernières publications du mas, etc.

Vous pouvez entrer dans le financement de l'association par le jeu du **prélèvement automatique**. Chaque mois, une somme fixe à prélever sur votre compte, à votre discrétion. Si cela vous intéresse, **un RIB, au dos la somme mensuelle à prélever**. Le vice-président fera le reste avec l'aide de la secrétaire ! Cela nous intéresse parce que ça stabilise un peu la trésorerie de l'association.

Rappel : Pour les dons consentis aux associations qui fournissent gratuitement des repas ou des soins aux personnes en difficulté ou contribuent à leur logement, la réduction est égale à 75% des sommes versées dans la limite de 470€. Pour les versements dépassant cette limite la réduction est égale à 66% des sommes

versées dans la limite de 20% du revenu imposable. Lorsque les dons dépassent la limite des 20%, l'excédent est reporté sur les cinq années suivantes et ouvre droit à la réduction d'impôt dans les mêmes conditions. (« Pleine vie » – Février 2006)

Des livres...

Histoire

Olivier Pety : « *Joseph Persat : au service des exclus* » - Ed. la Cardère (2002) – 19 € + frais de port.

Les Cahiers du mas de Carles

n°1 : « *Joseph Persat, prêtre : célébration des obsèques* » - Ed. Scriba (1995) – 12€

n°2 « *Gris Bleu* », Cécile Rogeat et Olivier Pety, (1998), Ed. Scriba – 12 €.

n° 3 : « *Association Mas de Carles : étapes...* », 2006, 2009, Cardère éditeur - 6 €.

n° 4 : actes 1^{ère} Rencontre Joseph Persat : « *L'exclusion a change de visage...* », L'éphémère 2006 – 5 €..

n° 5 : actes des 2^{ème} Rencontre Joseph Persat : « *Places et rôles respectifs des institutions et des associations* », L'Ephémère 2006 – 5 €.

N° 6 : actes des 4^{ème} Rencontres Joseph Persat : « *Exclusion sociale, spiritualité : question d'humanité ?* », (oct. 2008). Avec la participation d'Olivier Le Gendre. (2009, Cardère éditeur), 10€.

Autres publications

B. Lorenzato et O. Pety : « *Les premiers pas de l'Église* » - Tome I et tome II (Ed. La Thune- Marseille)- 15 € chaque tome.

Bernard Lorenzato, Olivier Pety, « *Le pauvre, huitième sacrement* », tome 1 et tome 2 (Médiaspaul, 2008,2009) - 19€ et 20,50€.

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si la situation le permet, **le prélèvement mensuel** ordonné par l'association « Mas de Carles » (**joindre un R.I.B., svp**).

NOM : _____

Prénom : _____

Code Postal : _____

ADRESSE : _____

VILLE : _____

Verse la somme de : _____

tous les _____ du mois

à compter de : _____

Nom et adresse postale du compte à débiter

Nom : _____

Adresse : _____

N° de Compte : _____

Code postal : _____

Ville : _____

Date :

Signature :